

# Bientôt la fin du numerus clausus ?

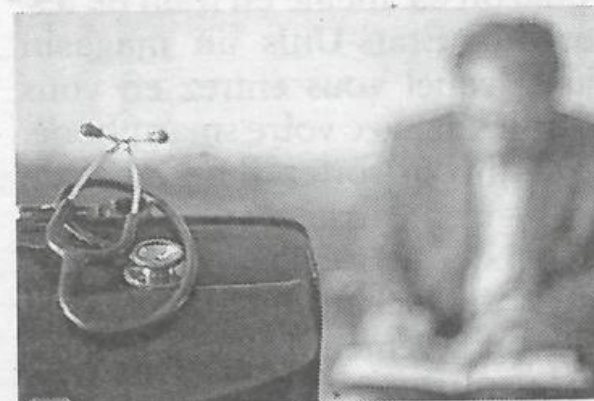
Selon des informations de France Info, la présentation de la réforme des systèmes de santé le 18 septembre prochain pourrait être l'occasion pour le gouvernement de supprimer le fameux « numerus clausus » qui limite le nombre d'étudiants en médecine depuis 1972.

Il est souvent critiqué car certaines régions françaises, des « déserts médicaux », souffrent d'une pénurie de praticiens. Les habitants doivent parfois faire des kilomètres pour trouver un spécialiste ou un médecin traitant. Le député LREM de l'Isère et médecin Olivier Véran a notamment déclaré au micro de France Inter qu'il travaillait avec d'autres parlementaires sur des propositions en ce sens.

À la place, l'exécutif voudrait

proposer des partiels classiques pour avoir une sélection « plus naturelle. Deux options seraient sur la table : celle remplacer le numerus clausus par un « numerus apertus », c'est-à-dire un nombre minimal de places défini à l'échelle nationale et qui pourrait varier selon les régions, ou alors de laisser le choix aux universités de former autant de médecins qu'elles le souhaitent. Avant le numerus clausus, on formait 12 000, 13 000, voire 14 000 médecins par an, a rappelé le député de l'Isère, contre un peu plus de 8 000 aujourd'hui. Selon lui, « c'est uniquement un moyen d'empêcher des médecins français d'étudier en France ».

Preuve que la question est bien sur la table, hier après-midi la ministre de la Santé, Agnès



**Est-ce la solution au douloureux problème des déserts médicaux ?**  
Photo A.M.

Buzyn, a assuré qu'elle travaillait avec la ministre de l'Enseignement supérieur Frédérique Vidal « à la formation des futurs médecins plus moderne : coopération, compétences, bien-être ». « Encore un peu de patience #NumerusClausus », a-t-elle lancé sur Twitter.

ER 06-09-18